

INSTITUT
MONTAIGNE



Les entreprises françaises en Afrique face à la crise du Covid-19

NOTE JUIN 2020

INSTITUT
MONTAIGNE



Les entreprises françaises en Afrique face à la crise du Covid-19

NOTE – JUIN 2020

Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. À travers ses publications et les événements qu'il organise, il souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique avec une approche transpartisane. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5% d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros.

*Il n'est désir plus naturel
que le désir de connaissance*

Ce travail a été réalisé en collaboration
avec le cabinet Stan

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
I. Pendant la crise : gérer et lutter contre l'urgence	8
II. Relancer durablement les économies	15
Remerciements	20

INTRODUCTION

La crise sanitaire en cours ayant touché en priorité et successivement les premiers pôles économiques mondiaux, il a pu sembler, un temps, que le continent africain serait épargné par le Covid-19. Aujourd'hui pourtant, ses 54 pays sont touchés dans des proportions inégales, et les implications sur le tissu productif sont importantes. Avant même l'impact sanitaire, le continent a subi les conséquences économiques de la crise : selon la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne subirait une récession en 2020, pour la première fois depuis 25 ans. Cela est en partie dû à la forte baisse des cours des matières premières, essentielles pour certains pays, ainsi qu'à l'interruption brutale des activités touristiques et industrielles, et des transferts d'argent depuis l'étranger. Par ailleurs, il ne peut être exclu que le nombre de contaminations augmente dans les semaines et mois à venir, principalement en raison de la difficulté à mettre en place des mesures restrictives et de distanciation sociale, sur un continent où le secteur informel représente plus de 80 % des emplois, et où 70 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles surpeuplés.

Les entreprises françaises présentes sur le continent sont également impactées par les enjeux les plus urgents de cette crise. En particulier, de nombreuses entreprises de taille intermédiaire sont confrontées à des problématiques sécuritaires et de production immédiates. D'une part, il s'agit donc pour elles de gérer l'urgence, car la crise a des conséquences de court et très court terme que l'on ne peut pas ignorer si l'on souhaite qu'elles y pérennisent leur présence. D'autre part, alors que les mesures restrictives sont progressivement allégées, l'enjeu de la reprise économique est essentiel. La crise redessine en profondeur les priorités économiques des consommateurs, travailleurs, gouvernements et institutions financières internationales. L'objet de cette note est donc de formuler des propositions relatives aux enjeux impérieux, aussi bien humains que financiers, auxquels ces entreprises font face.

PENDANT LA CRISE : GÉRER ET LUTTER CONTRE L'URGENCE

Dans la plupart des pays africains, la mise en place des couvre-feux, confinements et restrictions de déplacement ont été difficilement supportables pour la population. Pour de nombreuses entreprises, le travail, dans des conditions usuelles, des locaux comme des expatriés est devenu quasi-impossible. Cela a des répercussions sécuritaires et économiques, qui appellent des solutions fondées sur une meilleure articulation entre les acteurs publics et privés.

Préserver la sécurité des personnes

8

Conscients de la fragilité de leurs systèmes de santé - trois respirateurs en République centrafricaine, quatre au Soudan du Sud, 15 lits de réanimation au Burkina Faso ; 1,29 médecin pour 10 000 habitants au Mali¹ alors que l'OMS en recommande près de 10 fois plus - les gouvernements du continent concentrent leurs efforts sur les mesures de lutte contre la propagation du virus. Ces mesures ont pour conséquences de priver certaines franges de la population d'une grande partie de leurs revenus issus de l'économie informelle (commerce de rue, transport de marchandises, etc.), qui représente 40% du PIB et plus 80% des emplois en moyenne. Cette situation nourrit la pauvreté et les tensions - notamment entre quartiers riches et défavorisés. Dans certains pays, l'approche d'élections, si elles sont maintenues, rend potentiellement la situation sécuritaire encore plus préoccupante.

En outre, dans des contextes sécuritaires déjà fragiles dans de nombreux États, la crise sanitaire s'ajoute aux priorités habituelles des forces de l'ordre et de sécurité (menace djihadiste et contrebande en Tunisie, au Mali, au Burkina Faso). Ces dernières sont souvent mobilisées pour assurer la bonne application des mesures restrictives, qui font l'objet d'une contestation grandissante (au Soudan, les autorités travaillent à mettre en place une force de police dédiée au personnel soignant). Cette pression

accrue a notamment provoqué la réapparition des activités de piraterie (Gabon, début mai) qui ne devraient pas faiblir en 2021.

Les expatriés français n'ont pourtant pas eu le réflexe du départ. Alors que les prestataires externes et les familles ont rapidement regagné la France et l'Europe, nombreux furent les expatriés ayant choisi de rester sur place, principalement car le risque de contracter le virus y a été perçu comme plus faible. Cela n'a pas été le cas des expatriés d'autres nationalités. Dans un premier temps, le rapatriement des touristes en début de crise a été bien mené par le Quai d'Orsay. Il est donc essentiel que les autorités soient en mesure d'assurer de tels retours à l'avenir si la situation ne s'améliore pas.

L'augmentation du nombre de voyageurs d'affaires vers l'Afrique traduit le désir des entreprises de reprendre rapidement les liens avec le continent. Le maintien de personnel sur place démontre également l'anticipation de ces entreprises pour une reprise de l'activité le plus rapidement possible. Toutefois, les enjeux sécuritaires et sanitaires doivent rester prioritaires même dans la perspective d'une reprise. Ainsi, alors que les risques d'embrasement sécuritaire traditionnels sont accrus du fait de la crise sanitaire, une action coordonnée entre les autorités françaises et locales - via les ambassades et consulats - devrait permettre la mise sur pied de dispositifs d'évacuation d'urgence des ressortissants français. Pour l'heure, l'absence de vols - qui ne sera que peu compensée par la reprise des liaisons entre Paris et quelques capitales africaines en juin - empêche leur départ. Il est ainsi primordial de favoriser et faciliter la réouverture de vols vers et depuis l'Afrique - du moins les principaux *hubs* tels que Casablanca, Abidjan, Addis Abeba, Johannesburg - le plus rapidement possible pour les déplacements professionnels. Un effort de clarification de la part des autorités françaises concernant l'organisation éventuelle de ces retours permettrait donc de donner de la visibilité aux Français encore présents.

9

Recommandation n°1 : encourager la réouverture rapide des vols vers et depuis l'Afrique pour raisons professionnelles, en soutenant une étroite coordination intra-africaine du fait des escales fréquentes pour ces vols.

¹ Banque mondiale, 2018

Recommandation n°2 : intégrer les risques liés à la crise du Covid-19 dans les conditions traditionnelles des ambassades et consulats français de rapatriement des ressortissants français.

Assurer la sécurité alimentaire

Entre crise sanitaire et crise alimentaire, la frontière est poreuse. En Afrique de l'Ouest, la fermeture des frontières de certains pays met les populations en situation de stress alimentaire, alors que certaines ont pour habitude depuis des décennies de se déplacer entre pays afin d'y faire leurs récoltes, et de déplacer leur bétail des zones de production vers les zones de consommation. La crise a également des effets indirects, notamment la fermeture des écoles qui prive 56 millions d'enfants de repas. Autre élément exogène : la forte probabilité d'une arrivée massive de criquets pèlerins en Afrique de l'Ouest, notamment via le Tchad, menace d'autant plus sérieusement la sécurité alimentaire de la région.

La fluidité des activités portuaires d'import-export a également été pénalisée par les blocages de conteneurs et retards de déchargement et de transport du fait des procédures de contrôle sanitaire supplémentaires et des couvre-feux. Or, comme beaucoup de pays dans le monde, le continent dépend fortement des importations d'aliments de base (riz, semoule en Afrique du Nord), dont la rareté (interruption d'exportation de l'Inde durant plusieurs semaines) et l'inégale distribution à l'intérieur des pays, comme en Tunisie, alimentent les tensions sociales. Par ailleurs, alors que les grandes cultures cotonnières, tournées vers l'exportation, accompagnent les cultures vivrières, une crise des exportations pourrait renforcer les tensions alimentaires. Une simplification des procédures de transit, la dématérialisation des documents et la mise à niveau des moyens humains chargés des contrôles permettent de surmonter durablement et de manière autonome ces perturbations.

La capacité à surmonter les obstacles à la sécurité alimentaire dépend également de la mise en place de politiques de grands projets d'infrastructures (logistique, stockage, traçabilité, approvisionnement), auxquelles la France pourrait contribuer. Dans cette optique, la simplification des normes, processus - par exemple en privilégiant le gré à gré par rapport aux appels d'offres dont la lourdeur est peu adaptée à l'urgence - et démarches administratives est nécessaire. Elle ne doit pas pour autant aboutir à un

abandon des circuits traditionnels dont dépendent de nombreux agriculteurs. Pour cela, la mise en place d'une ligne de financement permettant aux acteurs agricoles français de financer des initiatives locales, en plus d'accompagner l'agriculture vivrière et de former des agriculteurs locaux, serait une solution gagnant-gagnant.

Recommandation n°3 : mettre en place une ligne de financements afin de soutenir les initiatives agricoles locales. Accompagner l'agriculture vivrière et former des agriculteurs locaux pour en faire de véritables agri-entrepreneurs.

Le matériel de protection : nerf de la guerre sanitaire

En Afrique comme en Europe, la problématique des masques est incontournable. Rendu obligatoire dans l'espace public de plus en plus de pays (Algérie, Cameroun, Guinée équatoriale, etc.), il semble avoir vocation à s'intégrer progressivement dans l'habit de travail. S'il est un outil de protection efficace contre la propagation du virus, sa fabrication locale peut également être une preuve visible de la capacité d'adaptation des industries.

Les masques en tissu sont une alternative aux masques en papier, pour lesquels la dépendance à la Chine, bien que moins importante qu'en Europe, est souvent considérable. Or, de nombreux pays du continent disposent d'une industrie textile importante et ancienne (Tunisie, Maroc, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso notamment). Au Maroc, plus de sept millions de masques à usage unique et un million de masques en tissu sont produits quotidiennement. Dans ce cadre, il peut être envisagé que les ambassades, consulats et chambres de commerce encouragent voire financent la coordination de filières locales de production de masques, blouses et visières - compte-tenu des conditions climatiques rendant le masque peu confortable. Les entreprises françaises en bénéficieraient d'ailleurs par leur utilisation, mais aussi éventuellement en participant à leur fabrication. Le dynamisme des entreprises et ONG mobilisées dans la fabrication et la distribution des masques - à Abidjan, une entreprise s'est engagée à distribuer un million de masques - rend d'autant plus aisé le ciblage des producteurs qui pourraient faire l'objet de telles initiatives.

Recommandation n°4 : permettre aux ambassades d'encourager l'investissement, notamment français, dans des industries locales de production de masques, gants, visières et blouses dont pourraient bénéficier les entreprises implantées localement. Envisager de faire de l'Afrique un espace supplémentaire de production de ce matériel permettant d'en diversifier l'approvisionnement pour les pays européens.

Les financements et leur orientation

La crise sanitaire entraîne une prise de risque financier accrue pour les investisseurs et exportateurs vers l'Afrique. Or, la relance de l'investissement est un élément fondamental de la reprise post-crise, comme le rappelait la note *Rebondir face au Covid-19 : relançons l'investissement* (mai 2020), qui recommande une subvention systématique de tous les investissements en France à hauteur de 10%. Il pourrait être envisagé de généraliser cette mesure aux investissements français en Afrique. Pour certains opérateurs, il serait ainsi utile de mettre en place des garanties financières afin d'assurer les opérations de leurs clients. Ainsi, alors que bon nombre d'entreprises privées attendent de pouvoir réinvestir, il est primordial de dérisquer les investissements, par exemple sous la forme d'une garantie exceptionnelle post-crise pour le lancement de projets déjà mûrs. Alors que les financements publics affluent, il est nécessaire de privilégier les garanties afin d'encourager l'investissement privé. Cette orientation est par exemple déjà celle de l'Allemagne, qui a récemment soutenu une initiative de garantie dans le secteur énergétique.

Recommandation n°5 : prévoir un mécanisme de garantie exceptionnelle post-crise abordable pour le lancement de projets déjà mûrs afin de dérisquer les investissements. Dans cette optique, élargir les mécanismes existants de Bpifrance et d'autres organismes, en prenant en compte la possibilité pour ces financements extérieurs (Banque mondiale, BEI, AFD) de passer par des organismes internes aux États, voire les banques centrales. Outre les investisseurs historiques concernés par ces garanties, proposer des aides spécifiques aux primo-investisseurs pour les encourager.

Les besoins en financements sont aujourd'hui bien plus visibles et urgents. Beaucoup de pays ont par exemple un besoin accru en fourniture d'énergie pour leurs centres de soins. Le Nigéria est ainsi à la recherche de financements afin d'électrifier 2 000 centres de soins pour lesquels l'accès à l'énergie est aujourd'hui limité et cher. La France est en capacité de fournir un financement spécifique sur ce point, qui pourrait en théorie être déployé relativement rapidement. Or, les financements de l'Agence française de développement (AFD) passent aujourd'hui par le ministère de la Santé et concernent avant tout les médicaments, laissant ainsi de côté d'autres enjeux tout aussi importants dans le cadre de la crise. Le financement des solutions digitales de lutte contre la crise, à travers des outils mobiles et légers, est ainsi très prometteur car particulièrement adapté au continent africain.

Les financements proposés par la France doivent cibler des entreprises françaises, européennes ou africaines en priorité. La Banque européenne d'investissement (BEI) et l'AFD ont toutefois des positions différentes en ce sens : la BEI favorise les entreprises européennes, alors que l'AFD semble avoir une position plus neutre vis-à-vis des entreprises françaises. Il est toutefois à noter que dans le cas de l'AFD, la prise en compte de la politique RSE et de la lutte contre le blanchiment notamment comme critères dans l'évaluation des entreprises à financer permet de mieux reconnaître les efforts des entreprises européennes et françaises dans ces domaines. Toutefois, la nécessaire intégration par l'AFD des exigences de l'OCDE dans le choix des projets en atténue les effets. D'autres institutions financières internationales ont promis des financements dirigés vers l'Afrique dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. La Banque mondiale a ainsi déployé des financements exceptionnels d'urgence dans 39 pays d'Afrique, soutenant notamment les entreprises via le programme mondial de financement du commerce de la Société financière internationale (54 000 transactions garanties pour \$60 milliards). Ainsi, une question centrale pour les entreprises françaises est de savoir si et comment elles seront en mesure de se positionner sur ces projets financés, sachant qu'à moyen terme, les financements se concentreront sans doute sur les infrastructures. Afin que les solutions soient mises en place dans les délais imposés par l'épidémie, une simplification administrative est en outre nécessaire, tant du côté français (le montage des projets de l'AFD risque d'être trop long pour répondre à l'urgence) et européen que du côté africain.

Recommandation n°6 : orienter les financements existants français et européens en priorité vers les entreprises africaines et européennes, dont françaises, tout en accélérant le montage des projets par une simplification des procédures de passation de marché. Encourager la création d'une ligne spécifique de financement pour les entreprises françaises.

RELANCER DURABLEMENT LES ÉCONOMIES

Dès aujourd'hui, des impulsions doivent permettre un redémarrage durable de l'activité et des échanges. Cela doit nous donner les moyens de mener à plus long terme une réflexion sur la nouvelle relation que nous souhaitons voir émerger entre l'Afrique, l'Europe et la France.

Promouvoir des solutions agro-alimentaires adaptées

La crise sanitaire démontre une fois de plus notre dépendance aux éléments naturels, et doit pousser les États africains à se doter de solutions plus sûres en termes de distribution alimentaire. Le marché de Rungis propose des solutions intéressantes, notamment en termes de sauvegarde de la chaîne du froid, qui pourraient être adaptées aux réalités locales du continent. Des solutions pérennes pour l'agriculture vivrière doivent également être imaginées, dans l'objectif de permettre l'émergence d'une population d'agri-entrepreneurs, capable de vendre une partie de leur récolte au travers de circuits sécurisés, tant du point de vue sanitaire que financier.

Participer à une meilleure gouvernance

Le commerce illicite de médicaments est très important en Afrique, avec environ 30% de médicaments contrefaits, soit trois fois plus que la moyenne mondiale. Il est ainsi primordial d'assurer une égalité de traitement des populations dans l'accès aux vaccins et aux traitements contre le Covid-19. À l'heure actuelle, le risque que l'envoi de médicaments et vaccins serve accidentellement les organisations criminelles ne peut donc être exclu, quand ce ne sont pas les faux eux-mêmes qui font l'objet de trafics. Ainsi, un transfert ponctuel et exceptionnel du savoir-faire français en termes de gouvernance des systèmes sanitaires et de la santé publique aurait une grande valeur en contribuant à la résilience des États au moins sur le très court terme.

Néanmoins, le soutien à la gouvernance et la diffusion des bonnes pratiques doit s'étendre à d'autres domaines pour avoir des effets réels et permettre la relance. Ce pourrait donc aussi être le cas sur des sujets d'administration, de contrôle des frontières ou de douanes.

Soutenir les entreprises : fiscalité, échanges et monnaie

La bonne gouvernance passe également par une fiscalité plus juste. Alors qu'une part significative de l'économie des États africains est informelle, leur première réaction face à la détérioration de leurs finances publiques - du fait de la crise sanitaire mais aussi pétrolière - risque d'être une pression fiscale accrue sur les entreprises du secteur formel, en particulier sur les entreprises européennes. Cela pose un risque supplémentaire pour les entreprises françaises, qui doivent bénéficier d'un appui des autorités françaises sur ce point. Il conviendrait par exemple de veiller à ce que les programmes mis en place ne soient pas confiscatoires sur la fiscalité des entreprises - d'autant plus que les administrations locales vont souvent plus loin que ce que préconise le FMI. En outre, il est dans l'intérêt des économies africaines de ne pas pratiquer ces prélèvements excessifs, sous peine de voir des entreprises quitter le continent. Dans ce contexte de besoins accrus en recettes fiscales, faire baisser l'importance du secteur informel est une véritable nécessité qui pourrait bénéficier aux deux parties. La digitalisation de l'économie permettant l'augmentation de la traçabilité des transactions est une piste intéressante sur laquelle la France peut insister. Les outils tirant profit du digital se sont grandement développés sous la contrainte de la crise. Ces pratiques numériques nouvelles - dématérialisation, suivi des opérations par exemple - ne doivent pas être délaissées dès la disparition des contraintes physiques, mais doivent constituer une base à développer encore davantage. Elles doivent être au cœur d'une meilleure gouvernance pour certaines administrations.

Recommandation n°7 : soutenir, via le pouvoir politique et les ambassades, les entreprises françaises implantées en Afrique pour les prémunir contre des politiques fiscales confiscatoires.

Recommandation n°8 : prôner une plus grande formalisation de l'économie et une meilleure gouvernance par la digitalisation, que la crise a poussé certaines administrations africaines à adopter.

La relance doit être ciblée et rapide. D'une part, des secteurs sont à privilégier (digital, alimentaire) tout en faisant du secteur énergétique un axe central car il est indissociable de tous les autres. Comme le rappelait la note *Énergie solaire en Afrique : un avenir rayonnant?* parue en février 2019, malgré les nombreux défis à relever, la transition énergétique constitue une immense opportunité pour le continent africain. En termes de digital, cette crise a forcé l'accélération de la dématérialisation dans les administrations (ex. douanes), dans les ports et au sein des entreprises (notamment logistiques), servant la rapidité d'exécution et la sécurité de transmission des documents. Il s'agit d'ores et déjà d'un atout sur lequel prendre appui pour la relance économique. D'autre part, pour répondre à ces besoins infrastructurels, la vitesse de décision et d'investissement est déterminante. Il semble alors essentiel de donner la priorité à une articulation public-privé reposant sur la facilitation de l'investissement privé par des garanties publiques rendant le risque plus acceptable par les investisseurs, au lieu de recourir à des financements publics directs dont la lourdeur administrative est incompatible avec l'urgence.

Recommandation n°9 : cibler les investissements et les financements des bailleurs tels que l'AFD vers les secteurs énergétique, alimentaire et digital, et non seulement sur le secteur sanitaire, en donnant la priorité à une articulation public-privé rendant le risque acceptable pour les investisseurs.

Il est par ailleurs important de veiller à ce que les financements publics n'évincent pas les investissements privés par une distorsion de concurrence.

Organiser la reprise des échanges

Alors que les échanges ont profondément souffert de la crise, il est primordial de soutenir les entreprises à l'exportation en accompagnant le redémarrage des activités - par exemple *via* Business France ou les solutions de la Team France Export lancée en 2019. À moyen-terme, il existe le risque que les fonds européens orientent en priorité leurs financements vers les grands groupes au détriment des PME et ETI. Il est pourtant dans l'intérêt des économies française et africaines de soutenir les capacités d'exportation de ces dernières. L'action de Bpifrance par le passé a déjà favorisé ces dynamiques croisées à travers le Fonds franco-africain lancé dès 2017. L'action de l'AFD et des autres instruments à disposition des industries françaises (Bpifrance, Proparco) doit donc s'inscrire dans ces objectifs, à condition d'une meilleure coordination des différents opérateurs, que l'Élysée et le Trésor ont les moyens de mobiliser.

Alors que les relations commerciales avec la Chine notamment sont compliquées par le conflit qui l'oppose aux États-Unis, la France et l'Europe doivent envisager de donner la priorité aux relations avec leur voisin africain, qui constitue un relais de croissance potentiel important pour de nombreuses entreprises. Il est de manière générale indispensable de faire passer notre relation avec le continent africain à un autre niveau, notamment à travers les échanges culturels, académiques (alors que de plus en plus d'étudiants africains sont attirés par d'autres destinations comme le Canada), et économiques. Cela nécessite néanmoins de favoriser davantage l'accès de l'Afrique aux importations en permettant aux entreprises africaines d'avoir plus facilement accès au marché européen. Un grand nombre d'entreprises pourraient tirer profit de cet élément de la relance. Par ailleurs, des incitations de part et d'autre pourraient permettre de relocaliser en Afrique les activités de certaines entreprises aujourd'hui en Asie. Cela pourrait même permettre de répondre à l'enjeu de la diversification nécessaire des économies africaines, dont la trop forte dépendance aux matières premières s'avère aujourd'hui plus néfaste que jamais, à travers la promotion de zones de diversification (bois au Gabon, automobile au Maroc). Ce mouvement se heurte toutefois au fait que les zones franches africaines sont pour l'heure toujours incomparables à celles des pays asiatiques, notamment en termes de main d'œuvre, ce qui implique des efforts de plus long terme pour les États.

La création d'un poste spécifique à la relation avec le continent africain au sein de la Commission européenne permettrait de concrétiser la priorité accordée à la relation avec l'Afrique. Nous pourrions par ailleurs proposer une réciprocité à nos partenaires africains : un Commissaire à l'Europe au sein de la Commission de l'Union africaine. Sur le plan du commerce, cela doit s'accompagner de la mise en place d'un réseau de chambres de commerce européennes dans les pays du continent, comme le proposait notre rapport de juin 2019, *Europe-Afrique : partenaires particuliers*.

Recommandation n°10 : créer un poste de Commissaire européen à l'Afrique au sein de la Commission européenne en proposant une réciprocité au niveau de l'Union africaine.

REMERCIEMENTS

L'Institut Montaigne remercie particulièrement les personnes suivantes pour leur contribution à ce travail.

Membres du groupe de travail :

- **Jean-Michel Huet**, *Partner*, BearingPoint (président)
- **Bertrand Ambroise**, Directeur international - Marché International de Rungis, Semmaris
- **Nicolas Andrieu**, *Vice-President Middle East & Africa*, Sigfox
- **Régis Arnoux**, Président-directeur général, CIS Catering
- **Yves Barraquand**, *CEO*, CMR Group
- **Stéphane Couturier**, *International Development Managing Director*, CVE
- **Jean-Pierre Dréau**, Président, SNEF
- **Didier Fégly**, Président, Groupe SACRED
- **Samuel Goldstein**, *Business Development - Africa*, Meridiam
- **Antoine Huard**, Directeur international, Générale du solaire, auteur de la note de l'Institut Montaigne *Énergie solaire en Afrique : un avenir rayonnant?*
- **Valentin Jung**, *Director Overseas*, Heppner
- **Philippe Labonne**, Directeur général adjoint, Bolloré
- **Patrick Lawson**, *Deputy Head of Concessions*, Bolloré
- **Stéphane Layani**, Président-directeur général, Semmaris
- **Corinne Murcia Giudicelli**, Directrice Affaires Stratégiques et Relations Institutionnelles, SURYS SAS
- **Patrick Poirrier**, Président-directeur général, CEMOI
- **Lionel Raffin**, Directeur général associé, GEOSAT
- **Éric Sauvage**, Consultant et membre du Comité Stratégique de l'Institut Montaigne
- **Georges Serre**, Conseiller institutionnel, Groupe CMA CGM
- **David Sussmann**, Président, Seafoodia
- **Renaud Tarrazi**, Architecte, MAP

Rapporteurs :

- **Waël Abdallah**, étudiant
- **Mahaut de Fougères**, Chargée d'études, Institut Montaigne

Ainsi que :

- **Nicolas Barthe**, Associé gérant, Stan
- **Christophe Billan**, *General Manager Assistance Southern Europe*, International SOS
- **Justine Cary**, Consultante, Stan
- **Katia Fiorentino**, Consultante associée, Stan
- **Alexandre Garcia**, Assistant chargé d'études, Institut Montaigne
- **Groupe Compagnie Fruitière**

Les opinions exprimées dans cette note n'engagent ni les personnes précédemment citées ni les institutions qu'elles représentent.

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT MONTAIGNE

- Europe's Pushback on China (Juin 2020)
- E-santé : augmentons la dose! (Juin 2020)
- Dividende carbone : une carte à jouer pour l'Europe (juin 2020)
- L'action publique face à la crise du Covid-19 (juin 2020)
- Seine-Saint-Denis : les batailles de l'emploi et de l'insertion (mai 2020)
- Rebondir face au Covid-19 : relançons l'investissement (mai 2020)
- Rebondir face au Covid-19 : l'enjeu du temps de travail (mai 2020)
- Internet : le péril jeune? (avril 2020)
- Covid-19 : l'Asie orientale face à la pandémie (avril 2020)
- Algorithmes : contrôle des biais S.V.P. (mars 2020)
- Retraites : pour un régime équilibré (mars 2020)
- Espace : le réveil de l'Europe? (février 2020)
- Données personnelles : comment gagner la bataille? (décembre 2019)
- Transition énergétique : faisons jouer nos réseaux (décembre 2019)
- Religion au travail : croire au dialogue - Baromètre du Fait Religieux Entreprise 2019 (novembre 2019)
- Taxes de production : préservons les entreprises dans les territoires (octobre 2019)
- Médicaments innovants : prévenir pour mieux guérir (septembre 2019)
- Rénovation énergétique : chantier accessible à tous (juillet 2019)
- Agir pour la parité : performance à la clé (juillet 2019)
- Pour réussir la transition énergétique (juin 2019)
- Europe-Afrique : partenaires particuliers (juin 2019)
- Media polarization « à la française »? Comparing the French and American ecosystems (mai 2019)
- L'Europe et la 5G : le cas Huawei (partie 2, mai 2019)
- L'Europe et la 5G : passons la cinquième! (partie 1, mai 2019)
- Système de santé : soyez consultés! (avril 2019)
- Travailleurs des plateformes : liberté oui, protection aussi (avril 2019)
- Action publique : pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple (mars 2019)
- La France en morceaux : baromètre des Territoires 2019 (février 2019)
- Énergie solaire en Afrique : un avenir rayonnant? (février 2019)
- IA et emploi en santé : quoi de neuf docteur? (janvier 2019)
- Cybermenace : avis de tempête (novembre 2018)
- Partenariat franco-britannique de défense et de sécurité : améliorer notre coopération (novembre 2018)
- Sauver le droit d'asile (octobre 2018)
- Industrie du futur, prêts, partez! (septembre 2018)

- La fabrique de l'islamisme (septembre 2018)
- Protection sociale : une mise à jour vitale (mars 2018)
- Innovation en santé : soignons nos talents (mars 2018)
- Travail en prison : préparer (vraiment) l'après (février 2018)
- ETI : taille intermédiaire, gros potentiel (janvier 2018)
- Réforme de la formation professionnelle : allons jusqu'au bout! (janvier 2018)
- Espace : l'Europe contre-attaque? (décembre 2017)
- Justice : faites entrer le numérique (novembre 2017)
- Apprentissage : les trois clés d'une véritable transformation (octobre 2017)
- Prêts pour l'Afrique d'aujourd'hui? (septembre 2017)
- Nouveau monde arabe, nouvelle « politique arabe » pour la France (août 2017)
- Enseignement supérieur et numérique : connectez-vous! (juin 2017)
- Syrie : en finir avec une guerre sans fin (juin 2017)
- Énergie : priorité au climat! (juin 2017)
- Quelle place pour la voiture demain? (mai 2017)
- Sécurité nationale : quels moyens pour quelles priorités? (avril 2017)
- Tourisme en France : cliquez ici pour rafraîchir (mars 2017)
- L'Europe dont nous avons besoin (mars 2017)
- Dernière chance pour le paritarisme de gestion (mars 2017)
- L'impossible État actionnaire? (janvier 2017)
- Un capital emploi formation pour tous (janvier 2017)
- Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement (novembre 2016)
- Traité transatlantique : pourquoi persévérer (octobre 2016)
- Un islam français est possible (septembre 2016)
- Refonder la sécurité nationale (septembre 2016)
- Brexain ou Brexit : Europe, prépare ton avenir! (juin 2016)
- Réanimer le système de santé - Propositions pour 2017 (juin 2016)
- Nucléaire : l'heure des choix (juin 2016)
- Un autre droit du travail est possible (mai 2016)
- Les primaires pour les Nuls (avril 2016)
- Le numérique pour réussir dès l'école primaire (mars 2016)
- Retraites : pour une réforme durable (février 2016)
- Décentralisation : sortons de la confusion / Repenser l'action publique dans les territoires (janvier 2016)
- Terreur dans l'Hexagone (décembre 2015)
- Climat et entreprises : de la mobilisation à l'action / Sept propositions pour préparer l'après-COP21 (novembre 2015)
- Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité (octobre 2015)
- Pour en finir avec le chômage (septembre 2015)
- Sauver le dialogue social (septembre 2015)

- Politique du logement : faire sauter les verrous (juillet 2015)
- Faire du bien vieillir un projet de société (juin 2015)
- Dépense publique : le temps de l'action (mai 2015)
- Apprentissage : un vaccin contre le chômage des jeunes (mai 2015)
- Big Data et objets connectés. Faire de la France un champion de la révolution numérique (avril 2015)
- Université : pour une nouvelle ambition (avril 2015)
- Rallumer la télévision : 10 propositions pour faire rayonner l'audiovisuel français (février 2015)
- Marché du travail : la grande fracture (février 2015)
- Concilier efficacité économique et démocratie : l'exemple mutualiste (décembre 2014)
- Résidences Seniors : une alternative à développer (décembre 2014)
- Business schools : rester des champions dans la compétition internationale (novembre 2014)
- Prévention des maladies psychiatriques : pour en finir avec le retard français (octobre 2014)
- Temps de travail : mettre fin aux blocages (octobre 2014)
- Réforme de la formation professionnelle : entre avancées, occasions manquées et pari financier (septembre 2014)
- Dix ans de politiques de diversité : quel bilan? (septembre 2014)
- Et la confiance, bordel? (août 2014)
- Gaz de schiste : comment avancer (juillet 2014)
- Pour une véritable politique publique du renseignement (juillet 2014)
- Rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France (juin 2014)
- 1 151 milliards d'euros de dépenses publiques : quels résultats? (février 2014)
- Comment renforcer l'Europe politique (janvier 2014)
- Améliorer l'équité et l'efficacité de l'assurance-chômage (décembre 2013)
- Santé : faire le pari de l'innovation (décembre 2013)
- Afrique-France : mettre en œuvre le co-développement Contribution au XXVI^e sommet Afrique-France (décembre 2013)
- Chômage : inverser la courbe (octobre 2013)
- Mettre la fiscalité au service de la croissance (septembre 2013)
- Vive le long terme! Les entreprises familiales au service de la croissance et de l'emploi (septembre 2013)
- Habitat : pour une transition énergétique ambitieuse (septembre 2013)
- Commerce extérieur : refuser le déclin
Propositions pour renforcer notre présence dans les échanges internationaux (juillet 2013)
- Pour des logements sobres en consommation d'énergie (juillet 2013)
- 10 propositions pour refonder le patronat (juin 2013)

- Accès aux soins : en finir avec la fracture territoriale (mai 2013)
- Nouvelle réglementation européenne des agences de notation : quels bénéfices attendre? (avril 2013)
- Remettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la compétitivité (mars 2013)
- Faire vivre la promesse laïque (mars 2013)
- Pour un « New Deal » numérique (février 2013)
- Intérêt général : que peut l'entreprise? (janvier 2013)
- Redonner sens et efficacité à la dépense publique 15 propositions pour 60 milliards d'économies (décembre 2012)
- Les juges et l'économie : une défiance française? (décembre 2012)
- Restaurer la compétitivité de l'économie française (novembre 2012)
- Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité (novembre 2012)
- Réformer la mise en examen Un impératif pour renforcer l'État de droit (novembre 2012)
- Transport de voyageurs : comment réformer un modèle à bout de souffle? (novembre 2012)
- Comment concilier régulation financière et croissance : 20 propositions (novembre 2012)
- Taxe professionnelle et finances locales : premier pas vers une réforme globale? (septembre 2012)
- Remettre la notation financière à sa juste place (juillet 2012)
- Réformer par temps de crise (mai 2012)
- Insatisfaction au travail : sortir de l'exception française (avril 2012)
- Vademecum 2007 – 2012 : Objectif Croissance (mars 2012)
- Financement des entreprises : propositions pour la présidentielle (mars 2012)
- Une fiscalité au service de la « social compétitivité » (mars 2012)
- La France au miroir de l'Italie (février 2012)
- Pour des réseaux électriques intelligents (février 2012)
- Un CDI pour tous (novembre 2011)
- Repenser la politique familiale (octobre 2011)
- Formation professionnelle : pour en finir avec les réformes inabouties (octobre 2011)
- Banlieue de la République (septembre 2011)
- De la naissance à la croissance : comment développer nos PME (juin 2011)
- Reconstruire le dialogue social (juin 2011)
- Adapter la formation des ingénieurs à la mondialisation (février 2011)
- « Vous avez le droit de garder le silence... » Comment réformer la garde à vue (décembre 2010)
- Gone for Good? Partis pour de bon?
Les expatriés de l'enseignement supérieur français aux États-Unis (novembre 2010)

- 15 propositions pour l'emploi des jeunes et des seniors (septembre 2010)
- Afrique - France. Réinventer le co-développement (juin 2010)
- Vaincre l'échec à l'école primaire (avril 2010)
- Pour un Eurobond. Une stratégie coordonnée pour sortir de la crise (février 2010)
- Réforme des retraites : vers un big-bang? (mai 2009)
- Mesurer la qualité des soins (février 2009)
- Ouvrir la politique à la diversité (janvier 2009)
- Engager le citoyen dans la vie associative (novembre 2008)
- Comment rendre la prison (enfin) utile (septembre 2008)
- Infrastructures de transport : lesquelles bâtir, comment les choisir? (juillet 2008)
- HLM, parc privé. Deux pistes pour que tous aient un toit (juin 2008)
- Comment communiquer la réforme (mai 2008)
- Après le Japon, la France...
Faire du vieillissement un moteur de croissance (décembre 2007)
- Au nom de l'Islam... Quel dialogue avec les minorités musulmanes en Europe?
(septembre 2007)
- L'exemple inattendu des Vets
Comment ressusciter un système public de santé (juin 2007)
- Vademecum 2007-2012
Moderniser la France (mai 2007)
- Après Erasmus, Amicus. Pour un service civique universel européen (avril 2007)
- Quelle politique de l'énergie pour l'Union européenne? (mars 2007)
- Sortir de l'immobilité sociale à la française (novembre 2006)
- Avoir des leaders dans la compétition universitaire mondiale (octobre 2006)
- Comment sauver la presse quotidienne d'information (août 2006)
- Pourquoi nos PME ne grandissent pas (juillet 2006)
- Mondialisation : réconcilier la France avec la compétitivité (juin 2006)
- TVA, CSG, IR, cotisations...
Comment financer la protection sociale (mai 2006)
- Pauvreté, exclusion : ce que peut faire l'entreprise (février 2006)
- Ouvrir les grandes écoles à la diversité (janvier 2006)
- Immobilier de l'État : quoi vendre, pourquoi, comment (décembre 2005)
- 15 pistes (parmi d'autres...) pour moderniser la sphère publique (novembre 2005)
- Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs (juillet 2005)
- Hôpital : le modèle invisible (juin 2005)
- Un Contrôleur général pour les Finances publiques (février 2005)
- Les oubliés de l'égalité des chances (janvier 2004 - Réédition septembre 2005)

Pour les publications antérieures se référer à notre site internet :

www.institutmontaigne.org



ABB FRANCE
 ABBVIE
 ACCURACY
 ACTIVEO
 ADIT
 ADVANCY
 AIR FRANCE - KLM
 AIR LIQUIDE
 AIRBUS
 ALKEN ASSET MANAGEMENT
 ALLEN & OVERY
 ALLIANZ
 ALVAREZ & MARSAL FRANCE
 AMAZON WEB SERVICES
 AMBER CAPITAL
 AMUNDI
 ARCHERY STRATEGY CONSULTING
 ARCHIMED
 ARDIAN
 ASTORG
 ASTRAZENECA
 AUGUST DEBOUZY
 AVRIL
 AXA
 BAKER & MCKENZIE
 BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH
 BEARINGPOINT
 BESSÉ
 BNP PARIBAS
 BOLLORÉ
 BOUGARTCHEV MOYNE ASSOCIÉS
 BOUYGUES
 BROUSSE VERGEZ
 BRUNSWICK
 CAISSE DES DÉPÔTS
 CANDRIAM
 CAPGEMINI
 CAPITAL GROUP
 CAREIT
 CARREFOUR
 CASINO
 CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
 CHUBB
 CIS
 CISCO SYSTEMS FRANCE
 CMA CGM
 CNP ASSURANCES
 COHEN AMIR-ASLANI

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

INSTITUT MONTAIGNE



COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM
CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT
CORREZE & ZAMBEZE
CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
D'ANGELIN & CO.LTD
DASSAULT SYSTÈMES
DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
DENTSU AEGIS NETWORK
DRIVE INNOVATION INSIGHT - DII
EDF
EDHEC BUSINESS SCHOOL
EDWARDS LIFESCIENCES
ELSAN
ENEDIS
ENGIE
EQUANCY
ESL & NETWORK
ETHIQUE & DÉVELOPPEMENT
EURAZEO
EUROGROUP CONSULTING
EUROSTAR
FIVES
FONCIA GROUPE
FONCIÈRE INEA
GALILEO GLOBAL EDUCATION
GETLINK
GIDE LOYRETTE NOUEL
GOOGLE
GRAS SAVOYE
GROUPAMA
GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD
GROUPE M6
GROUPE ORANGE
HAMEUR ET CIE
HENNER
HSBC FRANCE
IBM FRANCE
IFPASS
ING BANK FRANCE
INKARN
INSEEC
INTERNATIONAL SOS
INTERPARFUMS
IONIS EDUCATION GROUP
ISRP
JEANTET ASSOCIÉS
KANTAR

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

INSTITUT MONTAIGNE



KATALYSE
KEARNEY
KEDGE BUSINESS SCHOOL
KKR
KPMG S.A.
LA BANQUE POSTALE
LA PARISIENNE ASSURANCES
LAZARD FRÈRES
LINEDATA SERVICES
LIR
LIVANOVA
L'ORÉAL
LOXAM
LVMH
M.CHARRAIRE
MACSF
MALAKOFF HUMANIS
MAREMMA
MAZARS
MCKINSEY & COMPANY FRANCE
MÉDIA-PARTICIPATIONS
MEDIOBANCA
MERCER
MERIDIAM
MICHELIN
MICROSOFT FRANCE
MITSUBISHI FRANCE S.A.S
MOELIS & COMPANY
NATIXIS
NEHS
NESTLÉ
NEXITY
OBEA
ODDO BHF
ONDRA PARTNERS
ONEPOINT
ONET
OPTIGESTION
ORANO
ORTEC GROUPE
OWKIN
PAI PARTNERS
PERGAMON
PRICEWATERHOUSECOOPERS
PRUDENTIA CAPITAL
RADIALL
RAISE
RAMSAY GÉNÉRALE DE SANTÉ

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE



RANDSTAD
RATP
RELX GROUP
RENAULT
REXEL
RICOL LASTEYRIE CORPORATE FINANCE
RIVOLIER
ROCHE
ROLAND BERGER
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL
SAFRAN
SANOFI
SAP FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC
SERVIER
SGS
SIA PARTNERS
SIACI SAINT HONORÉ
SIEMENS FRANCE
SIER CONSTRUCTEUR
SNCF
SNCF RÉSEAU
SODEXO
SOFINORD - ARMONIA
SOLVAY
SPRINKLR
SPVIE
STAN
SUEZ
TALAN
TECNET PARTICIPATIONS SARL
TEREGA
THE BOSTON CONSULTING GROUP
TILDER
TOTAL
TRANSDEV
UBER
UBS FRANCE
UIPATH
VEOLIA
VINCI
VIVENDI
VOYAGEURS DU MONDE
WAVESTONE
WAZE
WENDEL
WILLIS TOWERS
WORLDAPPEAL

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE



COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENT

Henri de Castris

MEMBRES

David Azéma Associé, Perella Weinberg Partners

Emmanuelle Barbara Senior Partner, August Debouzy

Marguerite Bérard Directeur du pôle banque de détail en France, BNP Paribas

Jean-Pierre Clamadieu Président du Conseil d'Administration, Engie

Olivier Duhamel Président, FNSP (Sciences Po)

Marwan Lahoud Associé, Tikehau Capital

Fleur Pellerin Fondatrice et CEO, Korelya Capital

Natalie Rastoin Senior Advisor, WPP

René Ricol Associé fondateur, Ricol Lasteyrie Corporate Finance

Jean-Dominique Senard Président, Renault

Arnaud Vaissié Co-fondateur et Président-directeur général, International SOS

Florence Verzelen Directrice générale adjointe, Dassault Systèmes

Philippe Wahl Président-directeur général, Groupe La Poste

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Claude Bébéar Fondateur et Président d'honneur, AXA



IL N'EST DÉSIR PLUS NATUREL QUE LE DÉSIR DE CONNAISSANCE

Les entreprises françaises en Afrique face à la crise du Covid-19

Si le désastre sanitaire annoncé depuis l'apparition du Covid-19 ne semble pas s'être réalisé sur le continent africain, celui-ci subit les conséquences économiques de la crise. Selon la Banque mondiale, l'Afrique connaîtrait en 2020 une récession économique, pour la première fois depuis 25 ans.

Les entreprises françaises présentes sur le continent en ressentent les effets sur leurs activités. Elles sont confrontées à de nombreux enjeux - sécuritaires, de production, de déplacement, d'équipement, etc. - de court terme, dont les autorités françaises doivent se saisir si l'on souhaite pérenniser leur présence sur le continent. Par ailleurs, alors que les mesures restrictives sont progressivement allégées des deux côtés de la Méditerranée, il convient désormais de préparer l'après-crise et de relancer durablement les économies.

Rejoignez-nous sur :



Suivez chaque semaine notre actualité
en vous abonnant à notre newsletter sur :
www.institutmontaigne.org

Institut Montaigne

59, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 53 89 05 60
www.institutmontaigne.org

ISSN 1771-6756
JUN 2020